

**MATHS ET MÉDIAS**

Cette rubrique est alimentée par les envois de nos lecteurs. Qu'ils continuent à le faire en nous envoyant à [notre adresse](#) des scans de qualité, en précisant leurs sources.

Des commentaires et des activités possibles en classe sont toujours les bienvenus.

## C'ÉTAIT LA PÉRIODE DES CADEAUX



Cette offre faite début décembre par un supermarché de Verdun a été repérée dans l'Est Républicain et sur les « réseaux sociaux ».

L'affirmation « 50% en bons d'achats, soit 2 bons d'achats de 25% » nous a donné envie d'en savoir plus.

Nous avons retrouvé les conditions de l'offre.

*Sur la période du vendredi 01 au dimanche 03 décembre 2023, pour tout achat d'un montant minimum de 30€ en jouets (articles en promotion inclus, hors [cora.fr](#), hors consoles de jeux et jeux vidéo, hors produits dérivés), 2 bons d'achat d'une valeur unitaire de 25% des achats éligibles (soit une valeur totale de 50% des produits éligibles) seront émis à la suite du ticket de caisse.*

*Les 2 bons d'achat sont utilisables aux périodes suivantes, pour tout achat supérieur ou égal à la valeur indiquée sur ceux-ci :*

- bon n° 1 : valable du lundi 04 au dimanche 17 décembre 2023
- bon n° 2 : valable du lundi 18 au dimanche 31 décembre 2023

*Aucun bon d'achat ne sera accepté en magasin en dehors de ces dates.*

Même avec les explications fournies par la chaîne des magasins, l'addition des pourcentages reste surprenante : même si mes deux achats étaient faits pendant la même période, je ne pourrais pas sortir du magasin en pensant avoir payé mes achats moitié prix, mais c'est peut-être cela que l'enseigne voudrait faire croire...

Après analyse de cette publicité, nous pouvons affirmer qu'elle n'est pas mensongère mais manque d'explicitation. La question à se poser est la suivante : la réduction de 50% est effectuée sur quel montant ? Celui des achats à venir ? Des achats à effectuer ?

Quant aux 2 bons de 25%, s'agit-il de deux réductions successives ? De la somme de deux réductions ?

Ce manque de précision est d'ailleurs souvent présent dans nos classes. Combien de fois lorsque l'on demande à un élève le prix d'un article de 30 euros après réduction de 50%, celui-ci nous fait le calcul suivant :  $30 - \frac{50}{100} = 30 - 0.5 = 29,50$  euros.

Il faut alors revenir sur la notion de pourcentage et faire le lien avec la proportionnalité pour en donner du sens.

Revenons à notre publicité. Considérons que nous faisons un achat de  $x$  euros entre le 1er décembre et le 3 décembre, avec  $x > 30$ . J'aurais donc un montant correspondant à 50% du montant  $x$  de mes achats en bons d'achats, soit :

$$\frac{50}{100}x = \left(\frac{25}{100} + \frac{25}{100}\right)x = \frac{25}{100}x + \frac{25}{100}x$$

Soit deux bons d'achats identiques : un premier d'un montant de  $\frac{25}{100}x$  euros à dépenser entre le 04 et 17 décembre et un autre du même montant à dépenser entre le 18 et 31 décembre.

Bien que cela rende davantage confus cette publicité, l'avantage pour le magasin de procéder ainsi est de faire venir au total trois fois les potentiels clients dans le magasin.

Quelle est ma remise réelle ?

J'ai payé  $x$  euros pour des achats d'un montant de  $x + 0.5x$  soit  $1,5x$ .

Le taux de ma remise est donc de  $1 - \frac{x}{1,5x} = 1 - \frac{2}{3} = \frac{1}{3}$  soit 33%

“ **LE PETIT VERT** ” est le bulletin de la régionale **APMEP Lorraine**.

Né en 1985, il complète les publications nationales que sont le bulletin «Au fil des maths» et le BGV. Il paraît quatre fois dans l'année (mars, juin, septembre et décembre).

Son but est d'une part d'**informer** les adhérents lorrains sur l'action de la Régionale et sur la "vie mathématique" locale, et d'autre part de **permettre les échanges "mathématiques"** entre les adhérents.

Il est alimenté par les contributions des uns et des autres ; chacun d'entre vous est vivement sollicité pour y écrire un article et cet article sera le bienvenu : les propositions sont à envoyer à [redactionpetivert@apmeplorraine.fr](mailto:redactionpetivert@apmeplorraine.fr).

Le Comité de rédaction est composé de Geneviève Bouvart, Fathi Drissi, François Drouin, Françoise Jean, Christelle Kunc, Laetitia Ludwigs, Léa Magnier, Aude Picaut, Michel Ruiba, Jacques Verdier et Gilles Waehren.

La couverture du Petit Vert n° 157 est réalisée par Léa Magnier.